**Présentation de la prestation**

La formation est destinée à toutes les personnes qui souhaitent créer/reprendre une entreprise. Le stagiaire travaille ainsi à partir de son projet déjà identifié ou d’un projet concret identifié avec le formateur en début de formation.

Elle propose des modules de formations permettant d’acquérir les différentes compétences, savoir-être et savoir-faire du créateur/repreneur/chef d’entreprise.

En plus des modules de formation, nous proposons de manière transverse au long de la formation un accompagnement au projet de création d’entreprise : accompagnement, conseils et aides sont mis en place pour faciliter la mise en œuvre du projet.

**Publics\***

Prestation réservée aux demandeurs d’emploi

**Prérequis**

* Pas de niveau d’étude particulier
* Avoir validé un projet professionnel de création
* Maîtrise de la langue française.

**Objectifs**

A la fin de la formation, le stagiaire est capable de

* Mettre en œuvre une étude de marché
* Rédiger un business plan
* Identifier sa stratégie commerciale et marketing
* Connaitre les principes de base de la gestion comptable
* Elaborer le chiffrage et le financement du projet
* Déterminer le choix du statut et de la forme juridique
* Réaliser une présentation gagnante du projet
* Recruter pour son entreprise
* Adopter une politique de RSE

**\*Pour les personnes en situation de handicap, des aménagements spécifiques seront proposés.**

**Contenus**

Le contenu de la formation s’articule autour de différents modules :

* L’étude de marché
* Le business plan
* La stratégie commerciale et marketing
* Les principes de base de la gestion comptable
* Le financement du projet
* Les statuts et formes juridiques
* La présentation gagnante du projet
* Le recrutement
* La politique de RSE

**Durée de la formation**

De 30 heures à 276 heures maximum.

Possibilité d’effectuer un stage en entreprise de 7 heures

Rythme de 35 heures par semaine incluant 5 heures d’appui pédagogique personnalisé.

**Taux de satisfaction des bénéficiaires**

100 % des bénéficiaires sont très satisfaits de l’apport de connaissances pratiques sur la promotion de janvier 2021.

**Modalités d’évaluation**

La validation de la formation « Création entreprise » s’appuie sur des évaluations des compétences tout au long du parcours.

**Evaluations formatives**

Elles s’appuient sur des outils tels que le bilan de positionnement à l’entrée en formation, des ateliers de d’analyse de la pratique, d’un bilan individuel réalisé à mi-parcours, des régulations de groupe.

**Evaluations sommatives**

Elles sont prévues à l’issue de chaque bloc de compétences. Le type d’épreuve sommatives sont des QCM, des écrits sur table, des dossiers remis sans ou avec soutenance, de travaux de groupe, des oraux, des soutenances orales de dossier de pratique professionnelle, de note d’expertise, de note d’aide à la décision, de mémoire…

Des grilles de notation avec les barèmes sont réalisées par le responsable de formation et communiquées à l’apprenant en amont de l’évaluation sommative.

Une attestation de compétences est remise au stagiaire à l’issue de la formation.

**Modalités pédagogiques**

* Pédagogie active visant l'analyse réflexive au travers la pratique de jeux de rôles, mises en situation, cas pratiques... avec des apports de connaissances spécifiques.
* Modalités pédagogiques centrées sur l’acquisition de compétences opérationnelles et dans un objectif d’emploi, les modalités pédagogiques s’appuient sur un dispositif de Formation hybride en partie en distanciel.
* Pendant toute leur formation, les apprenants ont accès à des cours en centre et à une plateforme pédagogique en ligne leur permettant d’accéder à des ressources complémentaires.

**Délai d’accès à la formation**

Le délai d'accès à la formation dépend :

* Du projet du candidat,
* De l’accord de financement du projet,
* Des dates de démarrages de l’action.

**Modalités d’inscription**

* Prescription par le conseiller Pole emploi après validation du projet professionnel,
* Convocation à la réunion d’information collective, suivi d’un test et d’un entretien individuel afin de vérifier les prérequis nécessaires à la réussite de la formation.

**Informations / Renseignements**

* Conseiller Pôle emploi
* Agnès DESSIBOURG, Cheffe de projet GIDEF

🖳 : marche.AFC@gidef.fr

🕿 Standard : 01.86.90.77.10

[www.gidef.org](http://www.gidef.org)

**Lieu de réalisation**

Sites GIDEF 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95

**Coût de la formation**

Formation prise en charge par le Pôle Emploi

